

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

INDEX

Rapport de Mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
Bilan	2 - 3
Évolution des actifs nets	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6 - 7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Annexes aux états financiers	14 - 15

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

1

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs du REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V., qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Longueuil, Québec
Le 19 août 2020


Société de comptable professionnel agréé
Par Jean-Guy R Proulx, CPA, Auditeur CA

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
A C T I F		
COURT TERME		
Encaisse	1 657 \$	16 206 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction (note 3)	79 351	19 990
Comptes clients	27 140	46 119
Taxes à recevoir	5 181	6 317
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 859</u>	<u>2 480</u>
	115 188	91 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	9 782	15 558
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>1 895</u>	<u>5 542</u>
	<u>126 865</u> \$	<u>112 212</u> \$

Signé au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
P A S S I F		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	38 931 \$	33 055 \$
Apports reportés (note 7)	<u>52 184</u>	<u>43 582</u>
	91 115	76 637
A V O I R N E T S		
Actifs nets	<u>35 750</u>	<u>35 575</u>
	<u><u>126 865</u></u> \$	<u><u>112 212</u></u> \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
Solde au début	35 575 \$	34 858 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>175</u>	<u>717</u>
Solde à la fin	<u>35 750 \$</u>	<u>35 575 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions (annexe A)	372 730 \$	305 808 \$
Cotisations des membres	125 590	124 600
Droits d'inscription formation subventionnée	16 814	20 160
Projet Covadaav (note 9)	1 480	2 446
Ventes	20 851	22 869
Entente collective	9 780	2 542
Dons et commandites	5 850	5 702
Intérêts	<u>1 654</u>	<u>179</u>
	<u>554 749</u>	<u>484 306</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Dotation au Fonds Serge Lemoyne	11 580	11 540
Services aux membres (annexe B)	433 439	367 322
Frais d'administration (annexe C)	95 478	91 718
Frais financiers (annexe D)	<u>4 654</u>	<u>3 999</u>
	<u>545 151</u>	<u>474 579</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>9 598</u>	<u>9 727</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	5 776	5 417
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>3 647</u>	<u>3 593</u>
Amortissement des immobilisations	<u>9 423</u>	<u>9 010</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>175</u></u> \$	<u><u>717</u></u> \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
EXPLOITATION		
Excedent des produits sur les charges	175 \$	717 \$
Eléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 776	5 417
Amortissement et radiation des immobilisations incorporelles	3 647	3 593
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>35 214</u>	<u>(41 630)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>44 812</u>	<u>(31 903)</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisitions des immobilisations incorporelles	<u>-</u>	<u>(10 002)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(10 002)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	44 812	(41 905)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	<u>36 196</u>	<u>78 101</u>
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	<u>81 008 \$</u>	<u>36 196 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
VARIATION NETTE DES ELEMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Comptes clients	18 979 \$	(19 841) \$
Taxes à recevoir	1 136	(2 286)
Frais imputables au prochain exercice	621	(921)
Créditeurs	5 876	11 781
Fonds de défense des artistes reporté	-	(763)
Apports reportés	8 602	1 310
Cotisations perçues d'avance	<u>-</u>	<u>(30 910)</u>
	<u>35 214 \$</u>	<u>(41 630) \$</u>
 TRÉSORERIE		
Encaisse	1 657 \$	16 206 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction	<u>79 351</u>	<u>19 990</u>
	<u>81 008 \$</u>	<u>36 196 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme constitué en date du 31 août 1989, est régi par la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Celui-ci a changé de dénomination sociale le 21 novembre 1991 pour Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, R.A.A.V.

L'organisme a pour but de regrouper et de représenter les artistes professionnels du domaine des arts visuels.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges sur les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses à l'égard des comptes clients et des apports, ainsi que la durée de vie utile des immobilisations.

ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION:

Le placement temporaire est comptabilisé au coût et sa juste valeur équivaut à sa valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

AMORTISSEMENT:

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	dégressif	30%
Site internet	linéaire	6 ans

CONSTATATION DES PRODUITS:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si ce montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

VENTILATION DES CHARGES:

L'organisme présente les charges reliées aux salaires par fonction: services aux membres et administration. Celles-ci sont réparties selon le nombre d'heures travaillées.

TRÉSORERIE:

La trésorerie se compose de l'encaisse, du découvert bancaire et de l'actif financier détenu pour fin de transaction.

INSTRUMENTS FINANCIERS:

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent uniquement des créditeurs.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 3 - ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION

	2 0 2 0	2 0 1 9
Compte avantage entreprise, à intérêts variables.	<u>79 351 \$</u>	<u>19 990 \$</u>

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 0		2 0 1 9	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	26 161 \$	24 497 \$	1 664 \$	2 080 \$
Matériel informatique	18 898	17 093	1 805	4 009
Améliorations locatives	<u>25 797</u>	<u>19 484</u>	<u>6 313</u>	<u>9 469</u>
	<u>70 856 \$</u>	<u>61 074 \$</u>	<u>9 782 \$</u>	<u>15 558 \$</u>

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2 0 2 0		2 0 1 9	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	3 676 \$	3 676 \$	-	95 \$
Site Internet	<u>21 000</u>	<u>19 105</u>	<u>1 895</u>	<u>5 447</u>
	<u>24 676 \$</u>	<u>22 781 \$</u>	<u>1 895 \$</u>	<u>5 542 \$</u>

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2 0 2 0	2 0 1 9
Comptes fournisseurs	13 373 \$	4 290 \$
Salaires et vacances à payer	25 515	28 721
Retenues à la source à payer	<u>43</u>	<u>44</u>
	<u>38 931 \$</u>	<u>33 055 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS

Subventions reportées

	2 0 2 0	2 0 1 9
Subvention reçue pour le fonctionnement (CALQ)	179 200 \$	179 200 \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	(<u>179 200</u>)	(<u>179 200</u>)
	<u> -</u> \$	<u> -</u> \$
Subvention reçue pour l'Agent de Développement Numérique (ADN)	55 000 \$	- \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	(<u>44 000</u>)	<u> -</u>
	<u>11 000</u>	<u> -</u>
Subventions reçues pour les programmes	<u>26 010</u>	<u>24 275</u>
Don - Aménagement salle de conférence	(15 000)	(15 000)
Amortissement accumulé (linéaire 10 ans)	<u>12 000</u>	<u>10 500</u>
	<u>3 000</u>	<u>4 500</u>
	<u>40 010</u>	<u>28 775</u>
<u>Contributions reportées des membres</u>		
Cotisations perçues d'avance	5 680	5 595
Fonds Serge Lemoyne	500	460
Fonds de formation	2 962	2 095
Fonds de défense des artistes	<u>3 032</u>	<u>6 657</u>
	<u>12 174</u>	<u>14 807</u>
	<u>52 184</u> \$	<u>43 582</u> \$

NOTE 8 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions reçues des gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise de divers organismes, représentent 68,4% (63,1%) des produits de l'organisme. Il n'y a aucune forme de garantie quant à l'octroi de ces subventions et redevances pour les exercices futurs.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 9 - PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Les programmes subventionnés sont compris dans les subventions et les services aux membres.

	2 0 2 0	2 0 1 9
FORMATION AUX ARTISTES		
<u>Compétence Culture</u>		
Développement professionnel (Annexe A)	45 000 \$	35 000 \$
Salaires et charges sociales (Annexe B)	(46 703)	(39 033)
	<u>(1 703) \$</u>	<u>(4 033) \$</u>
<u>Emploi Québec (Annexe A)</u>		
Droits d'inscription à la formation	44 639 \$	52 730 \$
Honoraires des intervenants en formation (Annexe B)	16 814	20 160
Formation Transversale (Annexe B)	(29 621)	(30 006)
Frais de formation (remboursables) (Annexe B)	(12 981)	(18 237)
	<u>(18 851)</u>	<u>(24 647)</u>
	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>
<u>Formation au programme de mutualisation</u>		
Honoraires de formation (Annexe A)	37 809 \$	— \$
Frais de formation (Annexe B)	(37 809)	—
	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>
<u>Patrimoine Canada</u>		
Plateforme numérique COVADAAV (Annexe A)	21 465 \$	25 163 \$
Fonds de partenariat (Projet Covadaav)	1 480	2 446
Projet COVADAAV (Annexe B)	(22 945)	(27 609)
	<u>—</u>	<u>—</u>
<u>Conseil des arts et des lettres du Québec</u>		
<u>Agent de développement numérique (ADN)</u>	44 000	—
Salaires et charges sociales (Annexe B)	(42 265)	—
Frais ADN (Annexe B)	(1 735)	—
	<u>—</u>	<u>—</u>

NOTE 10 - ENTENTE DE MUTUALISATION AVEC ILLUSTRATION QUÉBEC

Le RAAV a conclu, en avril 2019, une entente de mutualisation (partenariat) avec Illustration Québec (IQ) prévoyant que les services de la coordonnatrice à la formation continue du RAAV, seront également retenus par Illustration Québec (IQ), qui représente plus spécifiquement les illustrateurs. Avec cette entente, le RAAV prends également en charge une partie importante de cette comptabilité.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

NOTE 11 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail d'une durée de 10 ans, échéant en août 2022 et un contrat de location d'équipement de 66 mois, échéant en juin 2021. Au 31 mars 2020, les engagements pour le prochain exercice sont de 26 079\$.

NOTE 12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers.

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

Risque de crédit:

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour pertes éventuelles sur créances.

Risque de taux d'intérêt:

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

NOTE 13 - VENTILATION DES CHARGES

Ventilation des salaires
et charges sociales

	Services aux membres	Frais d'Administration
Directeur	75%	25%
Adjoint administratif	35%	65%

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement (note 7)	179 200 \$	179 200 \$
Agent de développement numérique	44 000	-
Compétence Culture		
Poste de coordonateur au développement professionnel (note 9)	45 000	35 000
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale - Emploi Québec		
Formation au programme de mutualisation (note 9)	37 809	-
Programme d'aide à l'intégration en emploi (note 9)	-	13 106
Formation des artistes (note 9)	44 639	52 730
Patrimoine Canada		
Plateformes numériques COVADAAV (notes 7 & 9)	21 465	25 163
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux organismes sans but lucratif, locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture	617	609
	372 730 \$	305 808 \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES

	2 0 2 0	2 0 1 9
Salaires - formation (note 9)	46 703 \$	39 033 \$
Salaires - ADN (note 9)	42 265	-
Salaires - exploitation	132 111	137 533
Charges sociales	19 567	15 243
Frais ADN (note 9)	1 735	-
Honoraires	19 655	29 709
Frais de réunions	2 123	2 906
Plateforme numérique ENOAC	1 300	943
Plateforme numérique COVADAAV (note 9)	22 945	27 609
Partenariat RAAV-CARFAC	10 997	10 000
Formation (note 9)	99 262	72 890
Allocations	13 416	14 228
Graphisme et frais d'impression	632	-
Poste et livraison	241	347
Frais de déplacements	6 916	7 368
Frais de représentation	485	217
Promotion	3 411	839
Associations et cotisations	842	1 438
Évènements spéciaux	7 219	3 680
Inscriptions, colloques, forums	1 324	2 600
Publicité	290	739
	<u>433 439 \$</u>	<u>367 322 \$</u>

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires	47 969 \$	37 717 \$
Charges sociales	3 860	4 374
Téléphone et internet	6 237	11 961
Loyer, taxes et assurances	27 533	26 938
Honoraires professionnels	4 328	4 343
Entretien et réparation	455	201
Frais de bureau	3 978	5 250
Formation du personnel	1 118	934
	<u>95 478 \$</u>	<u>91 718 \$</u>

ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	1 833 \$	1 624 \$
Frais de cartes de crédit	2 821	2 375
	<u>4 654 \$</u>	<u>3 999 \$</u>

NON AUDITÉ